

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DE RECRUTEMENT

Campagne d'affectation 2025 :

- Les différentes formations post 3^{ème} concernées
- Le recrutement post 2^{nde} en Brevet des Métiers d'Art

1. Formations éducation nationale :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • C.A.P. Agent de sécurité
<i>Lycée Polyvalent Georges Pompidou – CASTELNAU LE LEZ</i>
<i>Lycée Professionnel Gaston Darboux – NIMES</i> | Annexe 1 |
| <ul style="list-style-type: none"> • C.A.P. Assistant technique en instrument de musique option guitare
<i>Lycée des Métiers Fernand Léger – BEDARIEUX</i> | Annexe 2 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat Professionnel Aéronautique
<i>Lycée des Métiers Frédéric Mistral – NIMES</i> | Annexe 3 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat Professionnel Conducteur transport routier marchandises
<i>Lycée Professionnel Ernest Ferroul – LÉZIGNAN-CORBIÈRES</i>
<i>Lycée Professionnel Jules Raimu - NIMES</i> | Annexe 4 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat Professionnel Métiers de la sécurité
<i>Lycée Professionnel Jules Fil – CARCASSONNE</i>
<i>Lycée Polyvalent Georges Pompidou – CASTELNAU LE LEZ</i>
<i>Lycée Polyvalent Simone Veil – GIGNAC</i>
<i>Lycée Professionnel Gaston Darboux – NIMES</i>
<i>Lycée Polyvalent Aristide Maillol – PERPIGNAN</i> | Annexe 5 |
| <ul style="list-style-type: none"> • 2^{nde} GT binationales menant au double baccalauréat ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC <p><u>ABIBAC (double baccalauréat franco-allemand)</u>
<i>Lycée Général et Technologique Docteur Lacroix – NARBONNE</i>
<i>Lycée Général et Technologique Alphonse Daudet – NIMES</i>
<i>Lycée Général et Technologique Georges Clémenceau – MONTPELLIER</i></p> <p><u>BACHIBAC (double baccalauréat franco-espagnol)</u>
<i>Lycée Polyvalent Germaine Tillion – CASTELNAUDARY</i>
<i>Lycée Général et Technologique Albert Camus – NIMES</i>
<i>Lycée Polyvalent Jacques Prévert – SAINT CHRISTOL LES ALÈS</i>
<i>Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER</i>
<i>Lycée Général et Technologique Jean Moulin – PEZENAS</i>
<i>Lycée Général et technologique Chaptal – MENDE</i>
<i>Lycée Général et Technologique Arago – PERPIGNAN</i></p> <p><u>ESABAC (double baccalauréat franco-italien)</u>
<i>Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER</i></p> | Annexe 6 |
| <ul style="list-style-type: none"> • 2^{nde} GT internationales menant au BFI Espagnol / Anglo-américain / Arabe / Chinois <p><u>BFI Espagnol</u>
<i>Lycée Général et Technologique Joffre – MONTPELLIER</i></p> <p><u>BFI Anglo-américain / Arabe / Chinois</u>
<i>Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER</i></p> | Annexe 7 |

• **2^{nde} GT à horaires aménagés Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse**

Lycée Général et Technologique Georges Clémenceau – MONTPELLIER

Annexe 8

• **Baccalauréat Professionnel « Accompagnement Soins et Services à la Personne »**

L'attention des candidats et de leur famille est appelée sur l'exigence d'être à jour de certains vaccins pour pouvoir effectuer les stages en structures d'accueil (stages obligatoires pour valider la formation). Il s'agit du DTP, du BCG et de l'Hépatite B. Par ailleurs, une vaccination COVID-19 à jour est susceptible d'être demandée sur certains lieux de stage.

• **Brevet des Métiers d'Art**

Annexe 9

BMA Ébéniste

Lycée Polyvalent C. Gide – UZÈS

BMA Arts graphiques option A Signalétique

Lycée Professionnel F. Mistral – NIMES

BMA Arts graphiques option B Décors peints et volumes

Lycée Professionnel F. Léger – BÉDARIEUX

BMA Technicien en facture instrumentale

Lycée Professionnel F. Léger – BÉDARIEUX

2. Formations maritimes :

L'intégration sur des formations maritimes dispensées par le **lycée de la Mer Paul Bousquet à Sète** est conditionnée par l'obtention d'un certificat médical qui ne peut être délivré que par un médecin des gens de mer.

RDV au Service Santé des Gens de la Mer de Sète, au 04 67 46 33 28.

Du fait qu'il n'y a qu'un seul praticien dans la région, les délais d'attente peuvent être importants.

3. Formations agricoles :

• **Baccalauréat Professionnel Agricole « Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique »**

Les candidats doivent avoir satisfait les tests d'entrée (épreuve d'équitation, épreuve d'endurance, entretien de motivation) organisés par les établissements pour être autorisés à candidater sur cette formation.

Le niveau de pratique de l'équitation requis est le galop 5.

Ces tests auront lieu en avril / mai (contacter l'établissement d'accueil au plus tard fin mars pour s'inscrire aux tests d'entrée).

Dans la mesure où la réussite au test est une condition nécessaire mais pas suffisante pour être recruté et qu'elle peut être influencée par des facteurs extérieurs (stress, niveau du cheval...), le fait d'avoir satisfait au test dans au moins un des deux établissements autorise la candidature de l'élève sur l'un et/ou l'autre établissement, sans préjuger des résultats de l'affectation.

Les tests sont organisés à des dates différentes pour permettre une seconde chance aux candidats qui auraient échoué.

• **Baccalauréat Professionnel Agricole « Service aux Personnes et aux Territoires »**

L'attention des candidats et de leur famille est appelée sur l'exigence d'être à jour de certains vaccins pour pouvoir effectuer les stages en structures d'accueil (stages obligatoires pour valider la formation).

Il s'agit du DTP, du BCG et de l'Hépatite B. Par ailleurs, Une vaccination COVID-19 à jour est susceptible d'être demandée sur certains lieux de stage.

D'autres formations ont vu s'établir un certain nombre **d'usages** au cours des années : accueil sur RDV, Journées Portes Ouvertes, mini-stages.

Ces actions spécifiques permettent également aux établissements d'accueil d'apprécier la pertinence des candidatures des élèves.

Il leur est possible de communiquer leurs conclusions aux établissements d'origine pour chaque élève reçu, au moyen **de la fiche de liaison** fournie par la DRAIO (cf **Annexe 9**).

Ces informations éclaireront les membres de l'équipe éducative pour formuler leur avis sur une candidature lors du conseil de classe (1 fiche par vœu).

C.A.P. Agent de sécurité

Conditions d'accès

L'accès à ce CAP requiert des aptitudes particulières qui pourront être appréciées et valorisées au cours d'un entretien de motivation dans l'établissement souhaité.

Les candidats pourront alors bénéficier d'une bonification.

Le dossier spécifique de candidature pourra être téléchargé sur le site de l'établissement souhaité **à partir du lundi 10 février 2025.**

Date limite de retour des dossiers à l'établissement demandé : **vendredi 4 avril 2025.**

Des candidats pourront être convoqués pour un entretien individuel qui aura lieu **entre le lundi 5 mai et le mercredi 28 mai 2025.**

Il n'est toutefois pas obligatoire de déposer un dossier spécifique de candidature même si cela demeure recommandé.

Les établissements d'accueil

- **Lycée Professionnel Gaston Darboux**
Service scolarité
7 rue Jules Raimu - CS 23024
30908 NIMES CEDEX 2 - 04 66 62 90 30
<https://gaston-darboux.mon-ent-occitanie.fr/>
- **Lycée Polyvalent Georges Pompidou**
Secrétariat du DDFPT
351 avenue de Lattre de Tassigny
34170 CASTELNAU LE LEZ – 04 67 02 99 10
<https://georges-pompidou-castelnau-le-lez.mon-ent-occitanie.fr/> (rubrique inscriptions)

Affectation

La liste des candidats avec les avis de la commission d'examen des candidatures sera transmise à la DRAIO pour le **vendredi 6 juin 2025.**

Elle sera prononcée fin juin par la/le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2nde GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

C.A.P. Assistant Technique en Instrument de Musique

Lycée des Métiers Fernand Léger
63 route de Clermont l'Hérault
34600 BEDARIEUX
Tél : 04 67 95 59 60
Internat (ouvert du lundi au vendredi matin)

Journée porte ouverte le samedi 8 mars de 9h à 13h.

Mini-stages organisables sur demande auprès du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques de l'établissement.

Conditions d'accès

Pratique instrumentale et connaissances musicales nécessaires.

Dossier spécifique de candidature

Les candidats téléchargeront le **dossier de candidature** sur le site du Lycée dès le mois de janvier (<https://fernand-leger.mon-ent-occitanie.fr/nos-formations-initiales/nos-cap/assistant-technique-en-instrument-de-musique/>) et le retourneront, accompagné des pièces complémentaires demandées par l'établissement d'ici le **vendredi 11 avril 2025** par mail à :

recrutements.arts.leger@gmail.com

Renseigner « candidature CAP ATIM » en objet du mail

Affectation

La saisie Affelnet est obligatoire et sera effectuée par l'établissement d'origine ou par l'intermédiaire d'un CIO selon la situation de l'élève.

La liste des candidats retenus (liste principale et liste complémentaire) sera transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour le **lundi 2 juin 2025**.

L'admission des élèves sera prononcée par la/le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2nde GT/ spécifique / professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

Baccalauréat Professionnel Aéronautique

Dossier spécifique de candidature

Le dossier de candidature devra être retiré ou téléchargé sur le site de l'établissement à **partir du mardi 3 mars 2025** :

Lycée des Métiers Frédéric MISTRAL

457, ancienne route de Générac
BP 17149 -30913 Nîmes Cedex 2
Tél : 04 66 04 72 72

<https://frederic-mistral-nimes.mon-ent-occitanie.fr/>

Date limite de retour des dossiers à l'établissement demandé : **lundi 28 avril 2025** délai de rigueur.

Entretien

Une commission examinera les dossiers et émettra un avis sur les candidatures. Les dossiers seront transmis par l'établissement à la DRAIO pour saisie de l'avis **pour le vendredi 6 juin 2025 au plus tard**.

Affectation

Elle sera prononcée fin juin par la DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2nde GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.

Baccalauréat Professionnel Conducteur Transport Routier

La note de service n°82-285 du 8 JUILLET 1982 (B.O. n° 29 du 22 JUILLET 1982) prévoit **un contrôle médical obligatoire pour tous les élèves qui souhaitent s'orienter vers la formation de conducteur routier**. Les modalités d'application suivantes ont été définies.

Cette visite obligatoire, sera faite si possible par le médecin en charge de l'établissement scolaire où se trouve l'élève (à défaut par le médecin généraliste) qui établira un certificat médical, précisant si l'élève est apte ou inapte, à la profession de conducteur routier.

Dès que le chef d'établissement a connaissance d'une candidature à cette spécialité, il doit en avertir le médecin.

Les visites médicales doivent être effectuées **avant le vendredi 11 avril 2025** pour qu'un dialogue avec les familles puisse être repris en cas d'inaptitude, sous la responsabilité du chef d'établissement et avec le concours du Psychologue de l'Éducation Nationale.

Les critères obligatoires de sélection

- L'assurance d'une acuité visuelle totale de 16/10 minimum pour les deux yeux, à la condition d'un minimum de 6/10 pour un œil, en vision corrigée, soit :

10/10 et 6/10
9/10 et 7/10
8/10 et 8/10

- Les résultats d'un examen clinique attestant que le candidat ne présente aucun signe pathologique du rachis.

Un contrôle radiologique ne sera demandé à l'élève qu'en cas de doute quant à l'existence d'une pathologie éventuelle du rachis.

Baccalauréat Professionnel Métiers de la sécurité

Conditions d'accès

L'accès à cette 2nde professionnelle requiert des aptitudes particulières qui pourront être appréciées et valorisées au cours d'un entretien de motivation dans l'établissement souhaité. Les candidats pourront alors bénéficier d'une bonification.

Le dossier spécifique de candidature pourra être téléchargé sur le site de l'établissement souhaité à **partir du lundi 10 février 2025**. Date limite de retour des dossiers à l'établissement demandé : **vendredi 4 avril 2025**.

Des candidats pourront être convoqués pour un entretien individuel **entre le lundi 5 mai et le mercredi 28 mai 2025**.

Il n'est toutefois pas obligatoire de déposer un dossier spécifique de candidature même si cela demeure recommandé.

Les établissements d'accueil

- **Lycée Jules Fil**

Service scolarité
Boulevard Joliot-Curie – CS 50076
11890 CARCASSONNE cedex 9
Tél : 04 68 47 82 66
<https://jules-fil.mon-ent-occitanie.fr/>

- **Lycée Professionnel Gaston Darboux**

Service scolarité
7 rue Jules Raimu – CS 23024
30908 NIMES CEDEX 2
Tél : 04 66 62 90 30
<https://gaston-darboux.mon-ent-occitanie.fr/>

- **Lycée Polyvalent Georges Pompidou**

Secrétariat du DDFPT
351 avenue de Lattre de Tassigny
34170 CASTELNAU LE LEZ
Tél : 04 67 02 99 10
<https://georges-pompidou-castelnau-le-lez.mon-ent-occitanie.fr/> (rubrique inscriptions)

- **Lycée Polyvalent Simone Veil**

Secrétariat du DDFPT
198 avenue Arnaud Beltrame
34150 GIGNAC
Tél : 04 99 66 11 05
<https://simone-veil-gignac.mon-ent-occitanie.fr/>

- **Lycée Polyvalent Aristide Maillol**

73 avenue Pau Casals - BP 30544
66005 PERPIGNAN Cedex
Tél : 04 68 52 65 65
<https://aristide-maillol.mon-ent-occitanie.fr/>

Affectation

La liste des candidats avec les avis de la commission d'examen des candidatures sera transmise à la DRAIO pour le **vendredi 6 juin 2025**. Elle sera prononcée fin juin par la/le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2nde GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

Seconde Générale et Technologique Sections binationales ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC

La note de service NORMANE 1104736 N du 14 février 2011 (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative) rappelle que :

- ▶ Les conditions d'admission dans les sections binationales sont définies par les textes réglementaires, en particulier les arrêtés suivants :
 - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme *Allgemeine Hochschulreife*.
 - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme du *Bachillerato*.
 - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme de *l'Esame di Stato*.
- ▶ Le recrutement des élèves dans ces sections se fait au regard :
 - des résultats scolaires enregistrés dans la langue considérée.
 - de l'expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève.
 - des avis motivés de l'enseignant de langue concerné et du Professeur Principal.

Section ABIBAC (préparation du double Bac français-allemand)

- **Lycée Docteur Lacroix – Narbonne**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée :

<https://docteur-lacroix.mon-ent-occitanie.fr/> rubrique "offre de formation" ou demandé au collège d'origine et sera adressé **par ce dernier avant le mardi 06 mai 2025 au :**

*Lycée Docteur Lacroix
Rue Gay Lussac
11100 NARBONNE*

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 08 mars 2024, de 9h00-12h00.

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée Lacroix **entre le mardi 13 mai et le jeudi 15 mai 2025** (sur convocation personnelle).

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Aude **pour le lundi 2 juin 2025 au plus tard.**

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Alphonse Daudet – Nîmes**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée :

<https://alphonse-daudet-nimes.mon-ent-occitanie.fr/> rubrique « spécificités de l'établissement », « section ABIBAC » et sera adressé par courrier **avant le lundi 12 mai 2025 à :**

*Lycée Alphonse Daudet
3 boulevard Victor Hugo
30039 NIMES CEDEX*

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 1er février 9h30-12h30/ 13h30-16h30.

Une commission examinera les dossiers. La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN du Gard **pour le lundi 2 juin 2025 au plus tard.** L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Georges Clemenceau – Montpellier**

Une réunion de présentation de la section ABIBAC aura lieu **le jeudi 30 janvier 2025 à 18h** au lycée **et en visio-conférence :**

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/399289/creator/78430/hash/2a96ee358371442680af037e8743cef27c62c47a>

Le dossier de candidature sera disponible au téléchargement à partir du **mercredi 5 mars 2025** sur l'ENT du lycée : <https://georges-clemenceau.mon-ent-occitanie.fr>

Il devra être retourné au lycée **pour le mardi 13 mai 2025 au plus tard** :

1) soit par voie postale à l'adresse suivante :

Lycée Georges Clemenceau – secrétariat de scolarité
31 avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER

2) soit par mail à : scolarite.0340039h@ac-montpellier.fr

La liste des candidats retenus par la commission de sélection sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 2 juin 2025 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

Section BACHIBAC (préparation du double Bac français-espagnol)

- **Lycée Germaine Tillion – Castelnaudary**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée : <https://germaine-tillion.mon-ent-occitanie.fr/> ou demandé au collège d'origine et **sera adressé avant le vendredi 2 mai 2025 cachet de la poste faisant foi** :

*Lycée Germaine Tillion
Secrétariat de direction – candidature BACHIBAC
1 avenue du campus Jean Durand
BP 51301
11493 Castelnaudary Cedex*

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée sur convocation personnelle des candidats **en semaine 21**.

La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN de l'Aude **pour le lundi 2 juin 2025 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Albert Camus – Nîmes**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée : <https://albert-camus-nimes.mon-ent-occitanie.fr/> ou demandé au secrétariat du lycée et sera adressé **avant le mercredi 7 mai 2025** à :

*Lycée Albert Camus – Secrétariat élèves
BP 7069 – 51 avenue Georges Pompidou
30911 NÎMES*

Journée Portes Ouvertes Pré-Bac le : 8 mars 2025.

La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN du Gard **pour le lundi 2 juin 2025 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jacques Prévert – Saint Christol-lès-Alès**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée (ou demandé au collège d'origine):

<https://jacques-prevert.mon-ent-occitanie.fr/>

Il devra être adressé **avant le lundi 5 mai 2025** par courrier au :

*Lycée Jacques Prévert
Secrétariat élèves
Candidature BACHIBAC
1 place Lucie Aubrac
30380 ST-CHRISTOL LEZ ALES*

La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN du Gard **pour le lundi 2 juin 2025 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jules Guesde – Montpellier**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée : <https://jules-guesde.mon-ent-occitanie.fr/> avant le **vendredi 21 mars 2025** et adressé **avant le vendredi 4 avril 2025 dernier délai** par courrier au :

*Lycée Jules Guesde
Pôle élèves – section BACHIBAC ou ESABAC
110 avenue de Lodève
CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2*

Journée Portes Ouvertes le samedi 5 avril 2025 de 9h à 12h.

Des entretiens de motivation et d'évaluation des compétences linguistiques auront lieu au Lycée Jules Guesde **du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025** (sur convocation personnelle).

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 2 juin 2025 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jean Moulin – Pézenas**

Le dossier de candidature sera disponible au téléchargement **début janvier 2025** sur l'ENT du Lycée : <https://jean-moulin-pezenas.mon-ent-occitanie.fr/>

Il devra être adressé **avant le vendredi 2 mai 2025** par mail (ce.0340059e@ac-montpellier.fr) ou par courrier à :

*Lycée Général et Technologique Jean Moulin
Secrétariat de la scolarité
1 avenue Vidal de la Blache
34120 PEZENAS*

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 8 février 2025 de 9h à 12h.

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée **mercredis 14 mai et 21 mai 2025** (sur convocation personnelle).

Une commission examinera les dossiers. La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 2 juin 2025 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Jean-Antoine Chaptal – Mende**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur l'ENT du lycée (<https://chaptal.mon-ent-occitanie.fr/>) ou demandé au collège d'origine et adressé **avant le vendredi 9 mai 2025** par mail à : sec.scolaritechaptal@ac-montpellier.fr

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 8 mars 2025.

Des entretiens auront lieu au Lycée Chaptal **entre le lundi 12 mai et le vendredi 23 mai 2025**.

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de la Lozère pour le **lundi 2 juin 2025 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **Lycée Arago – Perpignan**

Le formulaire de candidature sera demandé au collège d'origine. Une fois rempli par la famille et visé par le collège d'origine, le dossier devra être déposé en main propre au secrétariat des élèves du Lycée Arago ou être adressé par courrier au :

*Lycée François Arago
Secrétariat des élèves
2 avenue du lycée
BP 60119
66001 PERPIGNAN*

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 8 février 2025 de 9h à 12h.

La date limite de réception des dossiers est fixée au **vendredi 16 mai 2025**.

Les dossiers reçus hors délai ne seront pas étudiés.

Des entretiens auront lieu au Lycée Arago **entre le lundi 19 mai et le mercredi 28 mai 2025**.

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN des Pyrénées Orientales pour le **lundi 2 juin 2025 au plus tard**. L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

Section ESABAC (préparation du double Bac français-italien)

- **Lycée Jules Guesde – Montpellier**

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée : <https://jules-guesde.mon-ent-occitanie.fr/> **avant le vendredi 21 mars 2025 et adressé avant le vendredi 4 avril 2025 dernier délai** par courrier au :

*Lycée Jules Guesde
Pôle élèves – section BACHIBAC ou ESABAC
110 avenue de Lodève
CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2*

Journée Portes Ouvertes : le samedi 5 avril 2025 de 9h à 12h

Des entretiens de motivation et d'évaluation des compétences linguistiques auront lieu au Lycée Jules Guesde **du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025** (sur convocation personnelle).

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 2 juin 2025 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.

Seconde Générale et Technologique menant au Baccalauréat Français International (BFI)

Le décret n° 2021-1054 et l'arrêté du 6 août 2021 modifient les dispositions du Code de l'éducation pour la mise en place des classes menant à l'option internationale du baccalauréat intitulée « baccalauréat français international » (BFI). Le Bulletin Officiel N°2 du 13 janvier 2022 fixe les modalités d'accès des élèves aux classes de cycle terminal menant au Baccalauréat Français International.

BFI* Espagnol : Lycée Joffre – Montpellier

Les candidats devront télécharger le dossier sur le site du lycée à compter courant décembre 2024 :

<https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/l-etablissement/nos-enseignements/section-bfi/recrutement-bfi-637.htm>

Une réunion d'information à l'intention des élèves de troisième et de leurs parents a eu lieu **le mardi 14 janvier 2025 à 18h15, en salle Lumière**, au lycée Joffre.

Parallèlement, les chefs d'établissement d'origine établiront la liste des candidats à cette section, avec le nom et le RNE de leur établissement, et l'adresseront accompagnée des dossiers de candidature pour le mercredi 12 février 2025 **au plus tard par mail ou par courrier à l'adresse suivante :**

lycee.joffre@ac-montpellier.fr
Monsieur le Proviseur du Lycée Joffre
Secrétariat de la scolarité - BFI
150 allée de la citadelle
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Les tests de sélection oraux et écrits auront lieu au Lycée Joffre, sur convocation personnelle, avec présentation de la carte d'identité **le mercredi 26 mars 2025. Les épreuves se dérouleront dans les salles EUREKA, E110 et E115.**

Sélection des candidats pour la section BFI du collège Joffre :

- Les candidats seront sélectionnés par les « professeurs coordinateurs Joffre » (liaison collège/lycée), en se basant sur les écrits et les oraux produits durant l'année scolaire, après validation par le conseil de classe du troisième trimestre.
- Les élèves du collège Joffre en section BFI qui ne sont pas retenus seront conviés aux tests de sélection, comme tous les autres candidats, le mercredi 26 mars 2025

Les horaires des épreuves sont les suivants :

13h30-15h00 : épreuves écrites pour tous les candidats, salle EUREKA

15h20-18h30 : entretiens oraux pour les candidats de 3^{ème}, ne provenant pas du collège Joffre, salles E110 et E115

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault **pour le lundi 2 juin 2025 au plus tard.**

L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

Attention, l'internat du lycée n'accueille pas les élèves du secondaire.

BFI* Anglo-Américain / Chinois / Arabe : Lycée J. Guesde – Montpellier

La fiche d'inscription aux tests sera téléchargée sur le site du lycée : <https://jules-guesde.mon-ent-occitanie.fr/> **vendredi 7 mars 2025.**

Le dossier d'inscription sera retourné avant le **vendredi 21 mars 2025 dernier délai par courrier** et adressé au :

Lycée Jules Guesde – Pôle élèves – Sections Internationales
110 avenue de Lodève - CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Journée Portes Ouvertes : le samedi 5 avril 2025 de 9h à 12h.

Les tests de sélection écrits (pour tous les candidats) puis oraux (candidats admissibles seulement), auront lieu au Lycée Jules Guesde sur convocation personnelle.

- **Tests écrits : le mercredi 9 avril 2025 à 13h30**
- **Tests oraux : du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025**

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault **pour le lundi 2 juin 2025 au plus tard.**

L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION ! Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.

Seconde Spécifique à horaires aménagés Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse Lycée Georges Clémenceau - Montpellier

Réunion d'information le vendredi 17 janvier 2025 à 18h à la Cité des Arts, salle Arnaut de Mareuil.
Réunion accessible en Live sur la page Facebook de la Cité des Arts.

A. Candidatures des élèves extérieurs au conservatoire à rayonnement régional :

1) Faire une pré-inscription en ligne

À partir du vendredi 31 janvier et jusqu'au samedi 8 mars 2025.

Via ce lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-s2md-montpellier-2025>

2) Passer un concours d'entrée :

Section théâtre : le samedi 15 mars 2025 matin

Section musique : le samedi 22 mars 2025 après-midi

Section danse contemporaine : le samedi 5 avril 2025 après-midi

Section danse classique : le samedi 12 avril 2025 après-midi

Pour les danseurs, un certificat médical récent de non contre-indication à la pratique de la danse devra également être présenté.

B. Les candidatures des élèves déjà inscrits au conservatoire à rayonnement régional :

Ces élèves déjà inscrits au conservatoire à rayonnement régional sont dispensés du concours d'entrée.

Ils doivent cependant procéder à la pré-inscription en ligne via ce lien :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-s2md-montpellier-2025>

À partir du vendredi 31 janvier et jusqu'au samedi 8 mars 2025.

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 2 juin 2025**.

L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.

Brevet des Métiers d'Art (BMA)

Le Décret 2011-1029 du 26 août 2011, publié au BO-MEN du 29 septembre 2011, modifie le code de l'éducation (partie réglementaire) et précise notamment les conditions de recrutement en 1^{ère} année de BMA.

Les candidats devront télécharger le dossier de candidature sur le site des lycées souhaités.

Le dossier complet sera ensuite à déposer auprès de l'établissement dans lequel le candidat souhaite s'inscrire en respectant les dates indiquées par l'établissement concerné.

Il comprendra :

- la fiche de candidature
- les résultats scolaires des 2 dernières années
- des travaux personnels, si l'établissement le juge nécessaire (se renseigner auprès de l'établissement)

Chaque dossier sera soumis à l'appréciation d'une commission présidée par le chef d'établissement ou son représentant et composée de professeurs enseignant dans ce cycle d'études et d'un conseiller de l'enseignement technologique.

La décision d'admission sera prononcée par le chef d'établissement sur proposition de la commission.

BMA Ébéniste au *Lycée Polyvalent C. Gide – UZÈS*

Les candidats devront télécharger le dossier de candidature sur le site des lycées souhaités courant mars.

Le dossier complet sera ensuite à déposer auprès de l'établissement dans lequel le candidat souhaite s'inscrire en respectant les dates indiquées par l'établissement concerné.

Les résultats de la commission seront **transmis à la DRAIO de Montpellier** par courriel **pour le lundi 2 juin 2025** (draio-affectation@region-academique-occitanie.fr).

BMA Arts graphiques option A Signalétique au *Lycée Professionnel F. Mistral – NIMES*

Les candidats devront télécharger le **dossier de candidature sur le site du lycée à partir du 4 mars 2025** (<https://frederic-mistral-nimes.mon-ent-occitanie.fr/>).

Le dossier complet sera ensuite à déposer auprès de l'établissement avant le **lundi 28 avril 2025**.

Les résultats de la commission seront transmis à la DRAIO de Montpellier par courriel pour le **lundi 2 juin 2025** (draio-affectation@region-academique-occitanie.fr).

BMA Arts graphiques option B Décors peints et volumes au *Lycée Professionnel F. Léger – BÉDARIEUX*

Journée porte ouverte le samedi 8 mars de 9h à 13h.

Mini-stages organisables sur demande auprès du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques de l'établissement.

Les candidats devront télécharger le **dossier de candidature sur le site du lycée courant janvier** (<https://fernand-leger.mon-ent-occitanie.fr/nos-formations-initiales/les-brevet-des-metiers-d-arts-bma-/arts-graphiques-opt-decors-peints-volumes/>) et le retourneront, accompagné des pièces complémentaires demandées par l'établissement avant le **vendredi 11 avril 2025** par mail à :

recrutements.arts.leger@gmail.com

Renseigner « candidature BMA Arts graphiques » en objet du mail

Les résultats de la commission seront transmis à la DRAIO de Montpellier par courriel pour le **lundi 2 juin 2025** (draio-affectation@region-academique-occitanie.fr).

BMA Technicien en facture instrumentale au *Lycée Professionnel F. Léger – BÉDARIEUX*

Journée porte ouverte le samedi 8 mars de 9h à 13h.

Mini-stages organisables sur demande auprès du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques de l'établissement.

Les candidats devront télécharger le **dossier de candidature sur le site du lycée courant janvier 2025** (<https://fernand-leger.mon-ent-occitanie.fr/nos-formations-initiales/les-brevet-des-metiers-d-arts-bma-/technicien-en-facture-instrumentale-opt-guitare/>) et le retourneront, accompagné des pièces complémentaires demandées par l'établissement avant le **vendredi 11 avril 2025** par mail à :

recrutements.arts.leger@gmail.com

Renseigner « candidature BMA Technicien en facture instrumentale » en objet du mail

Les résultats de la commission seront **transmis à la DRAIO de Montpellier** par courriel **pour le lundi 2 juin 2025** (draio-affectation@region-academique-occitanie.fr).